

COMMUNIQUÉ

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

Violence familiale

10 M\$ pour la violence familiale au Nunavik

Kuujuuaq, le 11 juin 2021 – Dans la foulée de tragiques événements récents, le gouvernement du Québec a annoncé une somme de 10 M\$, alloués spécifiquement pour le Nunavik afin de soutenir l’offre de services en prévention et en intervention en matière de violence familiale. Ce montant permettra notamment à des espaces sécuritaires pour les victimes, des maisons de la famille disposant d’un volet de résidence sécurisée, d’initiatives de soutien à long terme aux parents et leurs enfants qui ont quitté une situation de violence, ainsi que des services de soutien pour les hommes de voir le jour.

La RRSSSN et la Société Makivik travailleront en étroite collaboration avec les partenaires de la région, notamment les organismes communautaires, pour mettre en place les services et les espaces sécurisés nécessaires en soutien aux familles et aux individus vivants ou ayant vécus des situations de violence.

Citations :

Minnie Grey, directrice générale de la Régie de la Santé et des Services Sociaux du Nunavik

« L’élimination de la violence familiale demeure une priorité dans la région. Le *Regional Steering Committee on Family Violence and Sexual Abuse*, en rencontre les 26 et 27 mai, ont affirmé leur soutien aux initiatives développement de services et d’hébergements sécuritaires proposées dans la région. Nous devons, ensemble, continuer de dénoncer cette violence et répondre aux besoins de nos communautés. »

Pita Aatami, président de la Société Makivik

« L’annonce de ce montant spécifique pour le Nunavik représente un pas important dans notre volonté d’adresser les enjeux auxquels les Nunavimmiut font face en matière de violence familiale et conjugale. Recevoir ses fonds directement, au Nunavik, permet à la région de développer des services et programmes culturellement adaptés, ici même, là où la population en a le plus besoin ».

La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik est un organisme public créé en 1978 en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Elle est chargée de fournir sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle des services de santé et des services sociaux aux habitants des 14 communautés.

La Société Makivik est l'organisation de revendications territoriales chargée de gérer les fonds patrimoniaux perçus par les Inuits du Nunavik en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Elle a notamment pour rôle d'administrer et de placer ces fonds et de promouvoir la croissance économique en aidant à créer des entreprises dirigées par les Inuits du Nunavik. La Société Makivik favorise la préservation de la culture et de la langue inuites de même que la santé, le bien-être, la réduction de la pauvreté et l'éducation des Inuits dans les communautés.

– 30 –

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Pour information : Josee Levesque
Coordonnatrice des communications, RRSSSN
Josee.levesque.rr17@ssss.gouv.qc.ca

Carson Tagoona
Directeur des communications
Société Makivik
ctagoona@makivik.org

